

**Championnat départemental UFOLEP de VTT**

Prades le 25 mars 2007

*Inscriptions*

Catégorie : \_\_\_\_\_

<i>NOM Prénom</i>	<i>Club</i>	<i>Année de Nais</i>	<i>Licencié Ufolep (oui ou non)</i>	<i>Licencié FFC (oui ou non)</i>

**RAPPELS :**

- 1- Tout sportif des catégories « **jeunes** » (jusque juniors inclus) qui possède la double licence UFOLEP et FFC, s'exprime dans la catégorie d'âge à laquelle il appartient à la FFC.

Exemples : **Les licenciés UFOLEP « Jeunes de 14 ans » (nés en 1992), « Jeunes de 16 ans (nés en 1990) et les « jeunes adultes de 18 ans » (nés en 1988), ayant également une licence FFC, participent aux épreuves UFOLEP dans la catégorie immédiatement supérieure à leur catégorie d'âge.**

**Les responsables d'association devront veiller à l'application stricte de ces dispositions.**

Autres exemples :

- Un benjamin 2° année (né en 1994), également licencié à la FFC, participera aux différentes épreuves dans la catégorie « Minimes ».
- Un minime 2° année (né en 1992), également licencié à la FFC, participera aux différentes épreuves dans la catégorie « Cadets ».
- Un cadet 2° année (né en 1990), également licencié à la FFC, participera aux différentes épreuves dans la catégorie « juniors ».
- Un junior 2° année (né en 1988) également licencié à la FFC, participera aux différentes épreuves dans la catégorie « seniors A ».

- 2- Ceci est valable pour toutes les épreuves du Trophée Pyrénées-Roussillon 2007.

- 3- Tout sportif envisageant de participer aux championnats nationaux UFOLEP de la spécialité, devra avoir participé obligatoirement aux championnats départementaux (...et régionaux ensuite).

- 4- La pré inscription est OBLIGATOIRE.

- 5- Toute inscription sur place le dimanche matin est tolérée, si elle permet de marquer des points pour le trophée, elle ne permettra pas de figurer dans le classement du championnat.

---



Union Française des Oeuvres Laïques d'Éducation Physique

## Activités Cyclistes

### **CATÉGORIES D'ÂGE**

**Applicables aux non licenciés et aux sportifs simplement affiliés à l'UFOLEP  
Saison 2006-2007**

-----

#### **Catégories JEUNES**

- Sont placés en catégorie "POUSSINS", les jeunes garçons nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1996 et le 31 décembre 1997;
- Sont placées en catégorie « **POUSSINES** », les jeunes filles nées entre le 1<sup>er</sup> janvier 1996 et le 31 décembre 1997;
  
- Sont placés en catégorie "BENJAMINS" les jeunes garçons nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1994 et le 31 décembre 1995;
- Sont placées en catégorie « **BENJAMINES** » les jeunes filles nées entre le 1<sup>er</sup> janvier 1994 et le 31 décembre 1995;
  
- Sont placés en catégorie "MINIMES", les jeunes garçons nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1992 et le 31 décembre 1993.
- Sont placées en catégorie « **MINIMES FILLES** » les jeunes filles nées entre le 1<sup>er</sup> janvier 1992 et le 31 décembre 1993.
  
- Sont placés en catégorie "CADETS", les jeunes garçons nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1990 et le 31 décembre 1991;
- Sont placées en catégorie "CADETTES", les jeunes filles nées entre le 1<sup>er</sup> janvier 1990 et le 31 décembre 1991.

#### **Catégories "ADULTES MASCULINS"**

- Sont placés en catégorie "JUNIORS", les cycloportifs nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1988 et le 31 décembre 1989.
- Sont placés en catégorie "SENIORS A", les cycloportifs nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1977 et le 31 décembre 1987.
- Sont placés en catégorie "SENIORS B", les cycloportifs nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1967 et le 31 décembre 1976.
- Sont placés en catégorie "VÉTÉRANS A", les cycloportifs nés entre le 1<sup>er</sup> janvier 1957 et le 31 décembre 1966
- Sont placés en catégorie "VÉTÉRANS B", les cycloportifs nés avant le 1<sup>er</sup> janvier 1957.

#### **Catégories "ADULTES FÉMININES"**

- Sont placées en catégorie "FÉMININES A", les cycloportives nées entre le 1<sup>er</sup> janvier 1972 et le 31 décembre 1989
- Sont placées en catégorie "FÉMININES B", les cycloportives nées avant le 1<sup>er</sup> janvier 1972.

Céret le dd/03/yyyy